



## Extrait des délibérations du Conseil Municipal

### Séance du jeudi 04 avril 2024 à 19h30 Salle du Conseil - « Maison Commune »

*Conseillers élus : 23*

*Conseillers en fonction : 20*

*Conseillers présents : 16*

*Conseillers représentés : 1*

*Date de convocation : 21 mars 2024*

*Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire*

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Paola DI MICHELE, Mme Géraldine FURST, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, M. François LAEUFER, Mme Emmanuelle PARISSÉ

Absents excusés avec pouvoir : Mme Joan MAAGER, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSÉ

Absente sans pouvoir : Mme Sabrina KIMMICH, Mme Carole METZ, M. Philippe SCHILLING

### **Objet : Vote des taux de la fiscalité direction - fixation des taux d'imposition pour l'année 2024**

Par délibération du 30 mars 2023, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts pour 2023 à :

TFPB : 24.32 %    TFPNB : 46.89 %    THRS : 18.49 %    CFE : 19.70 %

Comme évoqué lors de la réunion de la commission des Finances, M. le Maire Eric HOFFSTETTER propose au Conseil Municipal d'augmenter de 2% les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023, afin d'anticiper les dépenses nouvelles futures de la commune avec de nouveaux services qui seront proposés aux habitants.

*Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire, et après discussions,*

*Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 20 mars 2024 d'augmenter de 2% les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023,*

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 15 voix pour et 2 abstentions (*Géraldine FURST et Agnès GUILLAUME*), **DECIDE**

- **DE MODIFIER** les taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023 et de les porter à :  
TFPB : 24.81 %    TFPNB : 47.83 %    THRS : 18.86 %    CFE : 20.09 %
- **DE CHARGER** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Sous-Préfecture le 08 avril 2024

Publiée ou notifiée le 08 avril 2024

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,  
Eric HOFFSTETTER



La secrétaire,  
Fabienne ANTHONY